

# DOSSIER DE DEROGATION

## SCOLAIRE 2023-2024

### HORS COMMUNE

ENTRANT

OU

SORTANT

N°.....

NOM :.....

PRENOM :.....

**Date Limite de dépôt des dossiers : le 10 mars 2023**

**Aucun Dossier ne sera traité après cette date.**

**Pour les enfants nés en 2020, et les nouveaux arrivants la dérogation devra être accompagnée obligatoirement des documents suivants :**

- Page de vaccination
- Acte de naissance ou Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021

Date de réception par le service : .....

Avis de la Commission de Dérogation

Favorable

Date: .....

Défavorable



Service Enfance et Vie Scolaire  
01.48.92.41.41

